

Présentation. Les espaces-temps de la production ethnographique

Frédéric Parent et Paul Sabourin

Numéro 61, automne 2016

Les espaces-temps de la production ethnographique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1042366ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1042366ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Athéna éditions

ISSN

0831-1048 (imprimé)

1923-5771 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Parent, F. & Sabourin, P. (2016). Présentation. Les espaces-temps de la production ethnographique. *Cahiers de recherche sociologique*, (61), 7–25.
<https://doi.org/10.7202/1042366ar>

Présentation

Les espaces-temps de la production ethnographique

FRÉDÉRIC PARENT ET PAUL SABOURIN

Le travail théorique vise la définition des qualités d'un objet, sociologique pour notre propos, la mesure est dans le prolongement naturel de ce travail. Elle exige une reconstruction de la réalité immédiate qui permet la réunion de conditions qui rendent possible l'explication. Cette reconstruction est faite suivant des règles, des techniques de *rupture* de la réalité immédiate [...] Ces règles de méthode sont déterminantes de l'analyse elle-même puisqu'elle s'y appuiera. Cette exigence est générale et à toutes les sciences, faut-il le dire¹.

A la fondation de la revue *Recherches sociographiques* en 1960 Fernand Dumont et Jean-Charles Falardeau écrivaient : « On l'a répété cent fois : notre société est peu connue. Pour une large part, nous en sommes encore au niveau des vastes représentations idéologiques concurrentes. On parle souvent du "Canada français", de l'"Ouvrier", du "Capitalisme", comme s'il s'agissait de groupements homogènes et bien connus². » Qu'en est-il aujourd'hui ? L'accumulation des travaux et des recherches conjuguées

1. Gilles Houle, « La sociologie une question de méthode ? Présentation », *Sociologie et sociétés*, vol. 14, n° 1, 1982, p. 5 (nous soulignons).

2. Fernand Dumont et Jean-Charles Falardeau, « Pour la recherche sociographique au Canada français », *Recherches sociographiques*, vol. 1, n° 1, 1960, p. 3.

à l'accroissement des subventions, à travers notamment la création de chaires de recherche, n'ont-ils pas rendu plus « transparent » le monde dans lequel nous vivons ? Comment alors rendre compte de la remontée des extrêmes, des discours caricaturaux et de ces « vastes représentations idéologiques » qui semblent à nouveau occuper l'espace politico-médiatique ? D'autres groupements homogènes n'ont-ils pas remplacé ceux mentionnés précédemment ? L'homogénéisation et l'essentialisation des catégories sociales ne résulteraient-elles pas de conditions sociales particulières ? Difficile de ne pas revenir à l'idée de « crise », à l'idée d'un « décalage » ou d'un écart toujours de plus en plus prononcé entre d'une part, ce que nous vivons quotidiennement et, d'autre part, les images produites et diffusées par le « monde » politico-médiatique et parfois même sociologique. C'est dire la profondeur de la crise ! La « crise » n'existerait-elle pas depuis la naissance de la sociologie ? Diagnostiquer un état de « crise » n'est-il pas, par ailleurs, d'emblée un geste politique inscrit dans un horizon normatif médicalisant le social ou le moralisant ? La sociologie étudie-t-elle le monde tel qu'il devrait être ou tel qu'il est ?

Le Québec est-il effectivement peu « saisi », dans le sens où l'entendaient Dumont et Faladeau, comme un laboratoire – original ou non – de connaissances sociographiques d'une société « globale » ? Le Québec dispose par exemple d'une riche tradition historiographique, pensons en particulier au Chantier des histoires régionales de la Chaire Fernand-Dumont, débuté dans les années 1990 au sein de l'Institut québécois de la recherche sur la culture (IQRC). Disposons-nous en sociologie d'une tradition proprement sociographique de la diversité du territoire québécois permettant de réaliser une sociologie de la société québécoise, dans l'évidence de son existence ?

La situation de la connaissance sociographique n'est pas tout à fait la même ailleurs dans le monde. La vitalité de la recherche ethnographique (sociographique) s'observe en France depuis au moins les années 1990, à la suite notamment des travaux d'Olivier Schwartz et de Florence Weber³. La recherche sociographique ou ethnographique est tellement valorisée que même des historiens de la sociologie qui n'avaient jamais fait de terrain, si ce n'est qu'en bibliothèque, affirmaient dès lors pratiquer une ethnographie de la pratique scientifique d'autrefois⁴.

3. Florence Weber, *Le travail à-côté. Étude d'ethnographie ouvrière*, Paris, Inra/EHESS, 1989 et Olivier Schwartz, *Le monde privé des ouvriers : hommes et femmes du Nord*, Paris, Presses universitaires de France, 1990.

4. La question n'est toutefois pas aussi simple qu'elle y apparaît à première vue. Pourquoi par exemple ne serait-il pas possible d'envisager que les documents écrits puissent faire partie du terrain comme le souligne d'ailleurs Philipp Rousseau dans ce numéro.

Cette vitalité de la recherche ethnographique en France s'observe également aux États-Unis et en Angleterre et se manifeste à travers de nombreuses publications sur les « classes populaires⁵ », des revues⁶ et des collections⁷. Le lien étroit qui semble unir classes populaires et ethnographie n'est pas anodin en ce que les traces écrites de la vie en société à travers des documents institutionnels sont bien souvent élaborés par des personnes lettrées scolarisées. Il faut donc aller sur le terrain pour avoir accès à la parole des personnes des classes populaires. La popularité de la recherche ethnographique s'observe également à travers la résurgence de « la question éthique » en sociologie ; aux États-Unis avec la parution controversée du « best-seller » sociologique d'Alice Goffman⁸ ; en France avec la controverse impliquant la maison d'édition du Croquant⁹ et au Québec, avec la parution au sein de cette même revue d'un numéro spécial consacré aux questions éthiques¹⁰.

5. Sur les classes populaires et l'ethnographie, voir Gérard Mauger et Willy Pelletier, *Les classes populaires et le FN: explications de vote*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 2017 ; Julien Talpin, *Community organizing. De l'émeute à l'alliance des classes populaires aux États-Unis*, Paris, Raison d'agir, 2016 ; Yasmine Siblot et al., *Sociologie des classes populaires contemporaines*, Paris, Armand Colin, 2015 ; Anaïs Collet, *Rester bourgeois. Les quartiers populaires, nouveaux chantiers de la distinction*, Paris, La Découverte, 2015 ; Christelle Avril, *Les aides à domicile: un autre monde populaire*, Paris, La Dispute, 2014 ; Vincent Goulet, *Médias et classes populaires. Les usages ordinaires de l'information*, Bry-sur-Marne, INA Éditions, 2010 ; Marie Cartier et al., *La France des « petits-moyens » : enquête sur la banlieue pavillonnaire*, Paris, La Découverte, 2008 ; Gérard Mauger, *Les bandes, le milieu et la bohème populaire. Étude de sociologie de la déviance des jeunes des classes populaires (1975-2005)*, Paris, Belin, 2006 ; Nicolas Renahy, *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte, 2005. En Angleterre, les travaux des *Cultural studies* sont à souligner dans la lignée de Richard Hoggart, *The Uses of Literacy, Changing Patterns in English Mass Culture*, Fairlawn, Essential Books, 1957. Traduction française : *La culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Éditions de Minuit, 1970 ; Paul Willis, *Learning to Labour*, Saxon House, Farnborough, 1977. Traduction française : *L'école des ouvriers. Comment les enfants d'ouvriers obtiennent des boulots d'ouvriers*, Marseille, Agone, 2011 et Beverley Skeggs, *Formations of Class and Gender: Becoming Respectable*, Sage, 1997. Traduction française : *Des femmes respectables. Classe et genre en milieu populaire*, Marseille, Agone, 2015.
6. Nous pensons ici plus particulièrement aux revues *Ethnographiques.org* (<http://ethnographiques.org/>) et *Ethnography* fondées tous les deux au début des années 2000, ainsi que la plus récente *Journal of Ethnographic Theory* fondée en 2011.
7. Voir notamment la collection « L'ordre des choses » de la maison d'édition Agone dirigée par Julien Mischi et Sylvain Laurens et l'ancienne collection « Textes à l'appui/Enquêtes de terrain » aux Éditions de la Découverte sous la direction de Stéphane Beaud et de Florence Weber.
8. Alice Goffman, *On the run: Fugitive life in an American City*, Chicago, University of Chicago Press, 2014 et sur la controverse menant au discrédit de l'ethnographie par certains universitaires américains (Ana Portilla, « On the Run: l'ethnographie en cavale ? De la controverse éthique au débat sociologique », *Genèses*, vol. 1, n° 102, 2016, p. 123-139. Voir aussi les anthologies de textes états-uniens par Daniel Céfaï (dir.), *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte/M.A.U.S.S., 2003 et *L'engagement ethnographique*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2010.
9. Sylvain Laurens, Frédéric Neyrat (dir.), *Enquêter: de quel droit? Menaces sur l'enquête en sciences sociales*, Vulaine sur Seine, Éditions du Croquant, 2010.
10. Nathalie Mondain et Paul Sabourin, « De l'éthique de la recherche à l'éthique dans la recherche », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 48, automne 2009.

Florence Weber et Alexandre Lambert écrivent que

l'extraordinaire vitalité des recherches ethnographiques à l'échelle internationale a de quoi surprendre si l'on se reporte une quinzaine d'années en arrière, à un moment où la tradition ethnographique souffrait d'un manque de légitimité, comparée à la lecture critique des archives, solide roc des historiens depuis la fin du 19^{ème} siècle, et aux méthodologies quantitatives, continent développé au croisement des sciences de la nature et des sciences de l'homme tout au long du 20^{ème} siècle¹¹.

L'ethnographie s'est développée dans le cas particulier de la sociologie française des années 1990 en opposition avec la sociologie de Pierre Bourdieu que les sociologues Claude Grignon et Jean-Claude Passeron ont accusé d'adopter une lecture misérabiliste des classes populaires¹². Dans cette suite s'inscrivent les enseignements de Stéphane Beaud et de Florence Weber qui publient en 1997 leur *Guide de l'enquête de terrain* utilisé par de nombreux étudiant.e.s qui participent à l'effervescence actuelle de l'ethnographie en France¹³.

Qu'en est-il du Québec? La recherche ethnographique en sociologie semble à première vue moins visible dans l'espace de l'édition et des publications. Serait-ce en raison de la particularité de la sociologie d'ici que d'être plus « macrosociologique » et plus engagée politiquement comme l'avaient souligné il y a déjà plusieurs années les sociologues Marcel Fournier et Gilles Houle dans leur bilan de la sociologie du Québec¹⁴? Certains en souhaitent néanmoins le retour pour contrer les effets homogénéisant de la logique capitaliste¹⁵. L'ethnographie pourrait alors permettre de dévoiler un autre monde invisibilisé par l'hégémonie capitaliste, un monde trop souvent appréhendé par la soi-disant montée de l'individualisme, la fragmentation et les questions identitaires saisies à partir des institutions et des discours officiels. N'est-ce pas une

11. Florence Weber, Alexandre Lambelet, « Introduction: ethnographie réflexive, nouveaux enjeux », *ethnographiques.org*, n° 11, octobre 2006 [en ligne], [www.ethnographiques.org/2006/Weber, Lambelet – consulté le 28.04.2017].

12. Au sujet de la critique de la lecture « misérabiliste » de Pierre Bourdieu dans *La distinction* par Claude Grignon et Jean-Claude Passeron, voir l'article de Florence Weber qui revient en plus sur son parcours d'ethnographe dans « De l'ethnologie de la France à l'ethnographie réflexive », *Genèses*, vol. 4, n° 89, 2012, p. 44-60.

13. Stéphane Beaud et Florence Weber, « Le raisonnement ethnographique », dans Serge Paugam (dir.), *L'enquête sociologique*, Paris, PUF, 2012; Marie Buscatto, *La fabrique de l'ethnographe. Dans les rouages du travail organisé*, Toulouse, Octarès Édition, 2010; Daniel Céfaï, *L'engagement ethnographique*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2010; Florence Weber, « De l'ethnologie de la France à l'ethnographie réflexive », *Genèses*, vol. 89, n° 4, 2012, p. 44-60.

14. Marcel Fournier et Gilles Houle, « La sociologie québécoise et son objet: problématiques et débats », *Sociologie et sociétés*, vol.12, n° 2, octobre, 1980, p. 21-44.

15. Nous pensons plus particulièrement à Bruno Jean, « Les études rurales québécoises entre les approches monographiques et typologiques », *Recherches sociographiques*, vol. 47, n° 3, septembre, décembre 2006, p. 503-529.

pensée contraire à la sociologie qui cherche à montrer les fondements sociaux (relationnels) des pratiques sociales? Hier comme aujourd'hui, l'ethnographie serait en ce sens nécessaire en raison du caractère limité des idéologies dans l'entreprise d'élucidation de la complexité du «vécu» social.

La sociologie est-elle devenue ethnographique sans la participation du Québec? Cette «mode» semble atteindre moins le Québec, à tout le moins à l'intérieur du landerneau sociologique francophone qui dispose pourtant déjà d'une longue et riche tradition ethnographique¹⁶. Cette tradition est en outre issue d'un entrelacement original entre une sociologie française, américaine et britannique. Sans en refaire toute l'histoire, la sociologie du Québec est née en même temps que le travail ethnographique, qu'on nommait à l'époque monographique, avec les travaux fondateurs du premier sociologue canadien Léon Gérin formé à l'école française de la Science sociale d'Edmond Demolins et d'Henri de Tourville, disciples dissidents de Frédéric Le Play¹⁷. La fondation du premier département de sociologie à l'Université McGill dans les années 1920 fut étroitement associée aux travaux monographiques d'Everett-Cherrington Hughes et de ses étudiants sur la ville de Montréal¹⁸. *Le Programme de recherches sociales pour le Québec* élaboré par Hughes marque ensuite la recherche à venir au tout récent département de sociologie (et de morale sociale), deuxième département fondé en 1943, jusqu'à la fondation de la revue *Recherches sociographiques* en 1960, en passant par les travaux de Jean-Charles Falardeau et de sa «célèbre» phrase: «Je m'étais enfin convaincu que la sociologie, science dynamique encore en devenir, doit d'abord se pratiquer avec les yeux et avec les pieds, en observant et en marchant¹⁹»; ce qu'il fera surtout en début de carrière à l'aide d'étudiants dans le «laboratoire» de la ville de Québec²⁰.

Le développement de l'ethnographie au Québec s'inscrit plus généralement dans le développement d'une «littérature nationale» (histoire, contes et légendes, etc.) au XIX^e siècle dans la foulée de l'échec des Patriotes de

16. Pour une synthèse rapide qui n'est toutefois pas très récente, voir Marc-Adélaïde Tremblay, Gerald Louis Gold (dir.), *Communautés et cultures: éléments pour une ethnologie du Canada français*, Montréal, Éditions HRW, 1973.

17. Frédéric Parent (dir.), «Actualité de l'œuvre de Léon Gérin», *Recherches sociographiques*, vol. 55, n° 2, mai-août 2014.

18. Pour plus de précisions et pour connaître le projet de Hughes en général et de ses étudiants en particulier, se référer à Everett C. Hughes, «The Natural History of a Research Project: French Canada», *Anthropologica*, vol. V, 1963, p. 225-240.

19. Jean-Charles Falardeau, «Itinéraire», *Recherches sociographiques*, vol. 15, n°s 2-3, 1974, p. 219-227.

20. Pour plus de développements sur les travaux monographiques de l'École de Laval, voir Hélène Charron, «Mémoires disciplinaires et pratiques scientifiques: usages de la monographie en sociologie et en service social à l'Université Laval, 1943-1965», *Recherches sociographiques*, vol. 55, n° 2, mai-août 2014, p. 275-300.

1837-1838 et de l'Acte d'Union de 1840. Le cas le plus classique au Québec est sans aucun doute le père de Léon Gérin, Antoine Gérin-Lajoie, qui a écrit un « récit de la vie réelle » sous le titre de *Jean Rivard le défricheur* et *Jean Rivard l'économiste* abordant déjà la question sociale propre aux Canadiens français au XIX^e siècle²¹. Dans le 5^e tome des *Ouvriers des deux mondes* sous la direction de Frédéric Le Play sera en outre publiée la première monographie « officielle » sur le Québec, œuvre de Charles-Henri-Philippe Gauldrée-Boilleau (1818-1880), consul général de France à New York, qui a fait une enquête à Saint-Irénée dans Charlevoix en 1861-1862. Dans le 10^e tome, nous retrouvons également la monographie de Stanislas Lortie (1869-1912), professeur de philosophie catholique à l'Université Laval, sur une famille d'un compositeur-typographe de Saint-Jean-Baptiste à Québec²².

La fondation de l'ethnographie revient plus particulièrement à Léon Gérin (1853-1951), fonctionnaire à Ottawa et préoccupé notamment par la question de l'émigration des Canadiens français vers les centres industriels des États-Unis d'Amérique et l'Ouest canadien. Gérin publie notamment *L'habitant de St-Justin* et autres études monographiques qui seront réunies dans un volume de 1937, *Le type économique et social des Canadiens*. L'entreprise monographique de Gérin de la fin du XIX^e au début du XX^e siècle n'est pas tellement reprise, à l'exception notamment de sociologues américains Horace Miner, E.-C. Hughes et Norman W. Taylor, puis par Marcel Rioux, Vincent Lemieux, Colette Moreux, Michel Verdon, Gérard Fortin, Andrée Fortin, Robert Laplante et Frédéric Parent notamment²³. Gérin anti-

21. La première édition est parue entre 1860 et 1862 dans *Les Soirées canadiennes* et a connu une diffusion importante, servant notamment de modèle mythique à la base du développement de Plessisville. Une statue du héros mythique Jean Rivard, et réalisée par le sculpteur Alfred Laliberté, se trouve d'ailleurs devant l'hôtel de ville. Il s'agit en outre du deuxième livre le plus vendu au Canada au XIX^e siècle et il a connu de nombreuses rééditions dont l'une pour la France sous forme de feuillets dans le journal *Le Monde*. Le livre était enfin régulièrement au programme de lecture obligatoire des élèves. Voir Frédéric Parent et Paul Sabourin (dir.), « Les sciences sociales au Québec: L'héritage leplaysien », *Les Études sociales*, vol. 1, n° 151, 2010.

22. Ces deux monographies sont reproduites au Québec dans *Paysans et ouvriers québécois d'autrefois*, avec une introduction de Pierre Savard, Québec, PUL, 1968.

23. Horace Miner, *St. Denis, a French-Canadian Parish*, Chicago, University of Chicago Press, 1939. Horace Miner, *Saint-Denis: un village québécois*, Montréal, Hurtubise HMH, 1985. Everett-Cherrington Hughes, *French Canada in transition*, Chicago, University of Chicago Press, 1943; *Rencontre de deux mondes. La crise d'industrialisation du Canada français*, Montréal, Éditions Lucien Parizeau, 1945. Marcel Rioux, *Description de la culture de l'Île-Verte*, Ottawa, Musée National du Canada, 1954. Marcel Rioux, *Belle-Anse*, Ottawa, Musée National du Canada, 1957. Norman W. Taylor, « L'industriel canadien-français et son milieu », *Recherches sociographiques*, vol. II, n° 2, 1961, p. 123-150. Vincent Lemieux, *Parenté et politique. L'organisation sociale dans l'Île d'Orléans*, Québec, PUL, 1971. Gérard Fortin, *La fin d'un règne*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1971. Colette Moreux, *Fin d'une religion? Monographie d'une paroisse canadienne-française*, Montréal, PUM, 1969. Colette Moreux, *Douceville en Québec. La modernisation d'une tradition*, Montréal, PUM, 1982. Michel Verdon, *Anthropologie de la colonisation au Québec. Le dilemme d'un village du Lac-Saint-Jean*, Mont-

cipait dès les années 1910 l'essor des travaux monographiques de la tradition sociologique de Chicago²⁴.

Les défis de l'ethnographie

Les numéros thématiques consacrés à des questions de méthode ne sont pas très fréquents dans les principales revues québécoises de sociologie. Par exemple, la revue *Sociologie et sociétés* n'a consacré que deux numéros à des questions méthodologiques²⁵, alors que les *Cahiers de recherche sociologique* en ont consacré le double²⁶. À notre connaissance, il s'agit du premier numéro de revues québécoises de sociologie consacré au travail ethnographique en sociologie. L'objectif du présent numéro est de proposer des réflexions théoriques, méthodologiques et épistémologiques sur le travail ethnographique dans la visée de construire un espace commun d'échange et de dialogues en dehors des luttes concurrentielles pour les ressources, en dehors aussi des affrontements politiques entre des « écoles » de pensée concurrentes, en mettant la construction des données au cœur du processus de recherche. Loin de nier la valeur du travail ethnographique et de remettre

réal, PUM, 1973. Andrée Fortin, avec la collaboration de Denys Delage, Jean-Didier Dufour et Lynda Fortin, *Histoires de familles et de réseaux. La sociabilité au Québec d'hier à demain*, Montréal, Saint-Martin, 1987. Robert Laplante, *Guyenne, village coopératif. « La petite Russie »*, Cachan, Éditions de l'ENS-Cachan, 1994. Frédéric Parent, *Un Québec invisible. Enquête ethnographique dans un village de la grande région de Québec*, Québec, PUL, 2015.

24. « Depuis quelques mois, je poursuis à bâtons rompus, mais avec persistance, l'étude comparative des méthodes appliquées par diverses écoles à l'investigation des phénomènes sociaux, et je reste convaincu que le seul élément de supériorité que possède notre école, c'est la notion plus nette du groupement humain, comme objet de la science sociale, et la pratique de la monographie de groupement. À d'autres égards, nous sommes dépassés et il est fort possible qu'avant longtemps les sociologues des États-Unis, par exemple, s'emparent de cette double idée et en tirent un meilleur parti que nous. Allons-nous reléguer dans l'ombre le caractère distinctif et original de notre méthode pour nous mettre à la remorque de la horde des routiniers et des déductifs » (Archives des Jésuites au Canada, Fonds Léon Gérin, L. Gérin à Philippe Champault, lettre datée du 12 avril 1911, #5471-14). Jean-Michel Chapoulie, *La tradition sociologique de Chicago*, Paris, Éditions du Seuil, 2001.
25. Gilles Houle (dir.), « La sociologie: une question de méthode? », *Sociologie et sociétés*, vol. 14, n° 1, avril 1982 et toujours sous la direction de Gilles Houle et cette fois de Nicole Ramognino, « La construction des données », *Sociologie et sociétés*, vol. 25, n° 2, automne 1993. Nous n'avons pas tenu compte du numéro dirigé par Paul Bernard, « Les chiffres pour le dire. Innovations conceptuelles et méthodologiques en statistiques sociales », *Sociologie et sociétés*, vol. 35, n° 1, printemps 2003, non pas parce que qu'il concerne les méthodologiques quantitatives, mais bien parce que le numéro n'est pas vraiment consacré à des questions méthodologiques.
26. Régine Robin (dir.), « Le discours social et ses usages », *Cahiers de recherche sociologique*, vol. 2, n° 1, avril 1984; Anne Laperrière (dir.), « L'autre sociologie: approches qualitatives de la réalité sociale », *Cahiers de recherche sociologique*, vol. 5, n° 2, automne 1987; Nathalie Mondain et Paul Sabourin (dir.), « De l'éthique de la recherche à l'éthique dans la recherche », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 48, automne 2009; Dimitri Della Faille et Élias Rizkallah (dir.), « Regards croisés sur l'Analyse du discours », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 54, hiver 2013.

en cause sa légitimité, nous pensons qu'à titre d'approche particulière de la construction des données, principalement à travers l'observation et l'entretien, l'ethnographie pose des problèmes ou des défis fondamentaux à toute démarche sociologique mettant au cœur de son travail l'épreuve empirique du réel; ces défis permettront de préciser un peu plus la singularité du regard ethnographique.

Sociographie/ethnographie? Sur la division du travail scientifique

Si l'une des particularités de l'ethnographie est de rendre visible ce qui est invisible ou «invisibilisé» (des allants de soi, des évidences, des pratiques routinières, «naturelles» des sans-voix, etc.), qu'elle se caractérise par un fort «goût des autres», pour reprendre l'expression de Nicole Ramognino, les «conditions d'existence» de l'ethnographe ou les conditions favorisant ou non l'enquête ethnographique ont été plus tardivement mises au jour, en raison peut-être d'une division hiérarchique du travail dans les sciences sociales et entre les ethnographes. Il suffit de rappeler la distinction de Claude Lévi-Strauss entre l'ethnographie qui s'occupe du travail de terrain, de construire par la médiation de l'observation *in situ* des données, l'ethnologie qui analyse les données et l'anthropologue qui compare les données construites avec d'autres sociétés. L'ethnographie se situe ainsi dans un continuum hiérarchique (du singulier à l'universel) dans lequel l'ethnographe se trouve en première ligne réalisant pour ainsi dire le «sale boulot» à la manière des infirmières d'Everett Hughes²⁷. Ce sale boulot est certes important, légitime et nécessaire, mais il n'est pas reconnu au même titre que le travail du médecin. Il serait également intéressant d'observer si la proportion des femmes est plus importante dans les domaines ethnographiques, et dans ce qui est appelé plus généralement la «microsociologie» comparativement à la sociologie théorique. Cette hiérarchisation académique se doublerait alors d'une hiérarchie entre les hommes et les femmes dans laquelle les qualités relationnelles nécessaires à l'ethnographe et à l'infirmière forment un travail invisible qui n'apparaît que très peu à l'instar du travail d'articulation famille/travail et du travail plus général du «care»²⁸. Les travaux faits par les femmes dans les débuts de la sociologie en France et au Québec en particulier demeurent largement à découvrir à la suite des travaux pionniers d'Hélène Charron sur

27. Everett-Cherrington Hughes, *Le regard sociologique: essais choisis*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1996.
28. Voir notamment Lena Tenevic et Florence Weber, «La délégation du travail de terrain en sociologie qualitative», *Genèse*, 8, 1992, p. 132-145; Sophie Bourgault et Julie Perrault (dir.), *Le care. Éthique féministe actuelle*, Montréal, Éditions du Remue-Ménage, 2015; Pascale Molinier, *Le travail du care*, Paris, La Dispute, coll. «Le genre du monde», 2013.

la France et le Québec²⁹ qui montrent la part plus importante en France des femmes dans les sciences sociales leplaysiennes, plus près des milieux réformistes et catholiques et au Québec à l'École du père dominicain Georges-Henri Lévesque au sein de laquelle elles ont notamment réalisé des travaux monographiques.

L'histoire de la sociologie à partir des conditions concrètes d'enquête ou de l'observation n'a été que très peu étudiée³⁰, et la prise en considération de l'observateur n'a pas été tout de suite au cœur du projet sociologique et anthropologique. Le sociologue Christian Papinot souligne deux raisons dont l'une revient sur « le caractère subalterne de l'enquête empirique » dans l'histoire de la sociologie marquée par l'hyperthéoricisme et l'essayisme « mondain » des milieux médiatiques et politiques. Des exceptions, notamment Le Play à qui l'on reconnaît d'ailleurs surtout ses visées politiques de réforme sociale et ses orientations idéologiques bien plus que ses travaux monographiques. La deuxième raison est celle des « résistances académiques à l'objectivation des conditions de production des données de l'enquête³¹ » qui masquent en quelque sorte les rapports de pouvoir en gommant notamment les conditions domestiques, familiales de la production du savoir.

L'institutionnalisation universitaire de la sociologie montre assez bien le caractère « subalterne » de l'empirie. À l'université, la sociologie est au début une affaire d'« amateurs », Marx et Durkheim sont des philosophes, Weber, un juriste et un historien. Les plus anciennes recherches en sociologie ne recourent que très peu à la recherche par observation (questionnaire, entretien, observation *in situ*) dans la mesure où les sociologues « amateurs » utilisaient massivement des données institutionnelles, des données de seconde main ; ce n'était pas des données construites par des sociologues pour faire de la sociologie. Les sociologues sont plus proches de la philosophie, s'ils n'ont pas été eux-mêmes des philosophes, et la formation des sociologues en France était en outre sous la tutelle des philosophes jusqu'aux années 1970.

L'enjeu de l'accessibilité à des données ethnographiques ou sociographiques est crucial puisqu'il renvoie directement à la possibilité même de

29. Hélène Charron, *Les formes de l'illégitimité intellectuelle. Les femmes dans les sciences sociales françaises 1840-1940*, Paris, CNRS Éditions, 2013 et « Mémoires disciplinaires : ... », *op. cit.*

30. Voir Jean Peneff, Jean Peneff, « Le sens de l'observation est-il utile en sociologie ? », *Sociologies*, [En ligne], La recherche en actes, Champs de recherche et enjeux de terrain, mis en ligne le 18 octobre 2011, consulté le 13 juin 2016. URL : <http://sociologies.revues.org/3658>. Jean Peneff, « La place de l'observateur participant dans la sociologie », dans *Le goût de l'observation*, Paris, La Découverte, 2009, p. 209-232.

31. Christian Papinot, *La relation d'enquête comme relation sociale. Épistémologie de la démarche de recherche ethnographique*, Québec, PUL, 2014, p. 3-5.

faire de la sociologie³². S'il fallait émettre nos préférences entre l'usage du mot sociographie et celui d'ethnographie, nous privilégierons sans doute le premier, puisqu'il réfère plus explicitement à la discipline sociologique contrairement au second plus près de l'anthropologie³³. Cela ne signifie pas pour autant que la sociologie et l'anthropologie n'auraient pas avantage à se rapprocher, mais seulement que la formation dans les deux cas n'est pas similaire, si ce n'est que par les œuvres et les lectures proposées³⁴. L'objectif n'est pas ici de diviser deux disciplines qui ont des affinités, mais seulement de préciser que dans le cadre du présent numéro, il s'agit surtout d'une ethnographie sociologique, d'une sociographie, bien que l'appel de textes n'exclutait pas d'emblée les anthropologues. Quelles sont les différences entre ethnographie et sociologie? Le débat est complexe et n'est pas spécifiquement l'objet de ce numéro. La majorité des textes est inscrite dans des réflexions issues de la discipline sociologique, à l'exception du texte de l'anthropologue Philip Rousseau et dans une moindre mesure du texte de Christian Papinot qui revient sur des classiques anthropologiques. Nous reprendrons à notre compte les idées de Geza Rohan-Csermak qui écrit : « il n'existe pas d'ethnographes proprement dits, mais seulement des ethnologues pratiquant l'ethnographie » ; il n'existe pas non plus de sociographes proprement dits, mais seulement des sociologues pratiquant la sociographie³⁵.

L'ethnographie n'est qu'un moyen au service d'une fin, à savoir la connaissance sociologique de la réalité sociale. Dans une lecture épistémologique des textes du numéro, Nicole Ramognino précise bien que les données ethnographiques ne sont pas d'emblée des données sociologiques. Quel est cet objet pour la sociologie? Quelle est cette réalité sociale? Toute science opère une réduction du réel, pour la sociologie cette réduction se réalise

32. La question des matériaux n'est peut-être pas assez soulignée en sociologie contrairement à la formation historique par exemple. La question revient toutefois hanter la sociologie à travers la généralisation des écrits « virtuels ».

33. Pour des développements supplémentaires à propos des différentes définitions à travers le temps, voir l'article de Geza de Rohan-Csermak, « Ethnologie-Ethnographie », *Encyclopaedia Universalis* dans lequel il souligne que l'histoire a son historiographie, l'anthropologie a déjà eu son « anthropographie », l'ethnologie a son ethnographie et la sociologie a aussi eu un domaine d'étude appelé « sociographie » notamment par Sebald Rudolf Steinmetz à la veille de la Première Guerre. Ajoutons qu'ensuite Ferdinand Tönnies a aussi utilisé cette expression dans son article « Statistiques et sociographie » (Bénédictine Zimmermann, « Ferdinand Tönnies, sociologue empiriste », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 188, n° 3, 2011, p. 44-53).

34. Pour un aperçu des similarités et des différences dans le cas du Québec, voir Yves Bergeron, *L'ethnologie au Québec*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1987.

35. Geza Rohan-Csermak, *op. cit.* La fusion ethnographie/sociographie fait d'autant plus sens aujourd'hui que l'ethnographie se pratique aussi dans sa propre société et inversement les sociologues pratiquent la sociographie d'autres sociétés et que les échanges culturels entre les sociétés sont de plus en plus intenses.

notamment dans le découpage du réel, c'est-à-dire qu'elle étudie la dimension sociale de la vie humaine. Qu'est-ce donc la dimension sociale de la vie humaine ?

Sur la rupture épistémologique avec le sens commun

Peut-être faut-il rappeler, par-delà les chiffres et les lettres, que la vie en société est l'objet premier et dernier de la sociologie, qu'il n'y a de société et de vie en société qu'à partir du moment où cela fait sens. Que ce sens enfin est au principe de constitution de toute société ; le disqualifier ne revient à rien d'autre que de disqualifier l'objet même de la discipline³⁶.

Il n'y a pas d'expérience du monde qui ne passe pas par l'expérience que nous faisons du monde. Les données sont construites dans le processus même du travail de terrain, dans la relation sociale d'enquête. Par son intégration, l'ethnographe fait l'apprentissage des règles des relations sociales ou de la « rhétorique sociale³⁷ » dans la visée de développer des relations de confiance et n'a donc pas le choix d'être attentif à ces codes, puisqu'il en va de son intégration dans son terrain d'étude³⁸. Autrement dit, le chercheur expérimente ce qu'il essaie de comprendre. En simplifiant quelque peu, on pourrait dire que celui-ci cherche les règles facilitant son expérience de terrain. Les difficultés rencontrées sur le terrain seront expressives des difficultés ou des conflits entre les divers types d'utilisateurs des espaces sociaux, et peuvent révéler les diverses « positions sociales », les traces des « manières d'être socialement » ou la « rhétorique sociale ». Cette intégration est relative pour ainsi dire aux propriétés « relationnelles » et « culturelles » ou « cognitives » de la réalité sociale. La réalité sociale diffère de la réalité physique dans la mesure où elle est constituée de relations entre des personnes, elle implique un rapport social spécifique, une interaction sociale. Ces interactions sont en même temps accompagnées de catégories de connaissance utilisées par l'ethnographe et plus généralement par toute personne en société qui découpent et organisent des parties de la réalité sociale. Dans l'entretien, c'est à ce sens commun qu'est confronté l'ethnographe et c'est par lui qu'il peut espérer reconstituer l'unité des regroupements en étant attentif à la « rhétorique sociale », aux règles partagées d'une vie en commun, du découpage ou de

36. Gilles Houle, « De l'expérience singulière au savoir sociologique », *Revue internationale de psychosociologie*, vol. 6, n° 14, 2000, p. 70.

37. Everett C. Hughes, *Le regard sociologique*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1996, p. 282

38. En ce sens, la relation de pouvoir, de domination et d'autorité de l'ethnographe est à relativiser, même dans l'idée qu'il ou elle aurait le « dernier mot » par ses écrits.

l'«indexation»³⁹ de la réalité par les individus concernés dans la constitution de leurs pratiques sociales. À travers l'observation, l'ethnographe se trouve alors confronté à son propre sens commun, que nous pensions par exemple à la reconstitution de ses observations dans son journal de terrain.

Autrement dit, la signification que donnent les individus – incluant l'ethnographe – à leurs activités fait partie de ces mêmes activités. Étudier une activité sociale, c'est étudier ce que font et symbolisent les personnes et les groupes dans ces activités. Les phénomènes sociaux sont immédiatement des phénomènes de sens. Ainsi, il importe de ne pas *hiérarchiser* les catégories de connaissance de l'observateur et de l'observé, mais bien de les différencier, pour ne pas les confondre et pour ne pas non plus dévaluer l'expérience de l'autre dans un discours sociologie qui ne serait plus cette fois-ci éthique. S'il y a bel et bien *rupture* comme souligné en exergue au début de l'introduction, c'est dans cette différenciation des formes de savoir et moins dans une rupture avec les prénotions.

Nous reprenons ici les distinctions de l'épistémologue Gilles-Gaston Granger entre science et idéologie, et plus particulièrement entre le modèle et le mythe qui sont tous deux une certaine mise en forme, une formalisation de l'expérience. Selon Granger, les idéologies *présentent* des significations et non *représentent* (formalisent), puisque le propre des idéologies serait d'être un travail plus ou moins «spontané», sans nécessité d'explicitier les conditions de production de son savoir. Le mythe est en quelque sorte l'instrument de la pensée idéologique, il est plus précisément «un ensemble d'éléments concrets, organisés en un récit, visant à présenter la signification des phénomènes⁴⁰». Cette organisation est *classificatoire* plutôt qu'analytique à travers des *notions* de sens commun dont la visée est de présenter des *significations*, c'est-à-dire de considérer l'expérience comme totalité et de la présenter sous la forme d'un récit (totalisant). La pensée idéologique est donc caractérisée par le concret et la systématité signifiante. La science représente le réel puisqu'elle constitue des approximations successives dans la construction de modèle. La pensée par modèle serait selon Granger, «un ensemble d'éléments abstraits, organisés en une structure, et visant à représenter la systématité – postulée – des phénomènes⁴¹». La pensée par modèle serait donc caractérisée par l'abstraction et la systématité structurale, elle est la structuration d'éléments abstraits partiels et limités. Si la visée

39. Paul Sabourin, «Perspective sur la mémoire sociale de Maurice Halbwachs», *Sociologie et Sociétés*, vol. 29, n° 2, automne, 1997, p. 139-161.

40. Gilles-Gaston Granger, «Science, philosophie, idéologies», *Tijdschrift voor Filosofie*, n° 4, décembre 1967, p. 772.

41. *Ibid.*, p. 771.

du travail idéologique est la signification, la pensée scientifique développe une «sémantique structurale» dans laquelle le sens est le «faisceau des relations définissant l'élément dans la structure, en l'opposant aux liens concrets plus ou moins surdéterminés – et indéterminés – qui rattachent l'élément à la totalité dans le mythe»⁴².

Une «sociologie du vivant» et l'idée de «totalité»

L'ethnographie est une sociologie du vivant⁴³ qui reprend en quelque sorte les orientations premières de la sociologie à travers le développement de l'approche monographique en sociologie, ce «genre ethnologique consistant en l'analyse la plus complète possible d'un groupement humain, d'une institution ou d'un fait social particulier⁴⁴». Il ne faut pas envisager cette analyse «la plus complète» comme la description d'un phénomène ou d'un objet dans toutes ses dimensions, puisqu'aucune collection ou accumulation de «faits» ne saurait venir à bout de l'inépuisable richesse de la réalité et que la sociologie se réduit à la dimension sociale.

La monographie sociologique n'est pas, contrairement à ce que certains ont pu parfois penser, une collection de faits⁴⁵. Elle n'a d'ailleurs pas et n'a sans doute jamais été cela même si l'on souligne souvent que les premiers manuels d'ethnographie ont parfois été seulement des inventaires ou des recettes de ce qu'il faut décrire⁴⁶. Par exemple, le *Manuel de l'ethnographie* de Marcel Mauss, bien qu'il puisse sembler être un inventaire, est supporté par tout un cadre théorique de la morphologie sociale issu de l'école durkheimienne de sociologie.

Si dans tout travail sociologique il y a un aspect «technique» lié entre autres à la construction des données (observation participante, enregistrements, etc.), derrière ces procédés se «cache» toujours un individu qui sélectionne et qui classe les «faits observés». L'approche monographique (ethnographique) se définit d'abord comme la description en profondeur et détaillée d'un objet pris, non pas dans toutes ses dimensions, mais dans sa «totalité concrète», c'est-à-dire dans sa réalité vivante et agissante. Le philosophe tchèque Karel Kosik écrit :

.....
42. *Ibid.*, p. 774.

43. Gilles Houle, «La sociologie comme science du vivant: l'approche biographique», dans Jean Poupart *et al.*, *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, 1997, p. 273-289.

44. Christian Bromberger, «Monographie», dans Pierre Bonte et Michel Izard, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF, 1991, p. 484.

45. Armand Cuvillier, *Manuel de sociologie. Tome premier*, Paris, PUF, 1950.

46. Jean-Pierre Olivier de Sardan, «La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie», *Enquête*, n° 1, premier semestre 1995, p. 71-109.

[L]a réalité dans sa concrétude, est essentiellement inconnaissable, car il est toujours possible d'ajouter à chaque phénomène d'autres côtés ou aspects, négligés jusqu'ici ou non encore découverts, et de démontrer par cette sommation in finie que la connaissance est abstraite et non concrète⁴⁷.

L'espace des relations sociales est «total» dans la mesure où les phénomènes de divers ordres se présentent dans leur interrelation et que la concrétude est inépuisable comme le manifeste par exemple la notion de contexte. Dans son travail de terrain, le monographe est attentif aux diverses dimensions de l'expérience (économiques, politiques, religieuses, etc.) qu'il réduit toutefois à la dimension sociale (relationnelle) de la vie familiale, économique, politique, etc. L'ethnographie présenterait ainsi une «sociologie du vivant» préférable à une «sociologie du vécu», puisque le «vécu» renvoie trop souvent au sujet individuel défini par une expérience existentielle⁴⁸ et reconduit l'opposition de sens commun entre l'individu et la société. Elle est une sociologie du vivant, puisque, pour reprendre les mots de Léon Gérin, elle «ne morcelle pas la réalité vivante agissante comme le fait la méthode statistique. Elle représente l'homme, le groupement social dans son intégrité, sans nullement le morceler⁴⁹.» Pour le dire autrement, l'ethnographe inscrit l'individu dans un territoire donné qui n'est pas celui de l'économie politique, que privilégient par exemple les sociologues du développement et certains sociologues plus près de la philosophie sociale, en utilisant les données des institutions politiques, mais bien le territoire de l'expérience sociale, incluant celle de l'ethnographe, d'une vie concrète de relations entre individus définie comme un espace social.

L'ethnographie, un parti pris pour l'observation «directe» ?

Il est sans doute possible de faire remonter les «origines» de l'observation sociale au XIX^e siècle, mais des démarches pionnières d'observation ont été réalisées bien avant l'institutionnalisation universitaire de la sociologie. L'observation est d'abord et avant tout une pratique sociale et non une pratique scientifique. L'observation est d'ailleurs utilisée par plusieurs autres formes de pratique: le journalisme d'enquête, l'écriture romanesque des romans réalistes d'Émile Zola et autobiographiques d'Annie Hernaux.

L'ethnographe cherche parfois à se distinguer, à légitimer sa pratique, voire parfois à en montrer la supériorité, et propose que l'observation

47. Karel Kosik, *La dialectique du concret*, Paris, François Maspero, 1971, p. 28.

48. Pascal Buléon et Guy Di Méo, *L'espace social: une lecture géographique des sociétés*, Paris, Armand Collin, 2005.

49. Léon Gérin, «Le chiffre et la statistique en science sociale», *Revue trimestrielle canadienne*, vol. XIX, septembre 1932, p. 244.

« directe » ou *in situ* des pratiques sociales en constitue la particularité. Pourquoi cette supériorité de l'observation ? Les entretiens, les questionnaires et autres techniques seraient des reconstructions après coup, contrairement à l'observation ici et maintenant⁵⁰. Ce n'est toutefois pas aussi évident d'associer ainsi ethnographie et observation. Lorsque nous regardons les manières de faire de l'enquête de terrain dans le passé, rares sont celles qui se sont centrées exclusivement sur l'observation. Les données de terrain ne sont pas strictement le résultat d'observation « directe » sur le terrain, ce serait faire l'impasse sur la diversité des matériaux utilisés tels que les souvenirs de la tradition « locale », les correspondances ou encore les biographies et les autobiographies, les archives municipales, les cadastres, les recensements, etc. Cet usage de données diversifiées renvoie au fait que l'espace social est à la fois « visuel » – d'où la prédominance du lieu physique et la nécessité de l'observation sur place – et « idéel », relatif au savoir de sens commun. On aurait donc tort de croire que l'ethnographie n'est que la description de pratiques sociales dans un sens strict qui exclurait par exemple les actes de langage qui sont par ailleurs aussi des pratiques sociales.

La deuxième raison poursuit en quelque sorte la première. L'observation n'est jamais directe – comme l'entend implicitement l'expression « observation directe » – elle est toujours médiatisée, puisque l'observation de la réalité sociale s'effectue toujours à travers une perception sociale, à travers aussi des relations sociales, devrions-nous ajouter⁵¹. L'observation est donc aussi une reconstruction à l'instar des entretiens par exemple. La restitution des observations ne se réalise jamais dans le même acte ou dans le même mouvement de l'observation ou de la perception, elle se réalise certes dans des délais temporels variés (durant les observations ou après), mais demeure néanmoins une reconstruction qui n'est pas pour autant une pure fabulation, elle se construit inévitablement à travers des catégories de connaissance et des relations sociales.

Comment d'ailleurs peut-on développer la faculté d'observation ? Cela pose la question des « conditions sociales » de l'observation. Existe-t-il des périodes plus ou moins favorables à l'observation ? Sans répondre de manière définitive à cette question de la faculté d'observer (qui peut renvoyer individuellement et collectivement à des moments de rupture et de transition),

50. « Si l'observation retrouve aujourd'hui sa grâce aux yeux des sociologues, c'est qu'elle constitue une façon de résister aux constructions discursives des interviewés en permettant de s'assurer de la réalité des pratiques évoquées en entretien », Anne-Marie Arborio et Pierre Fournier, *L'observation directe*, Paris, Armand Colin, 2015, 4^e édition, p. 8.

51. Voir à ce sujet Paul Sabourin, « Perspective sur la mémoire sociale de Maurice Halbwachs », *Sociologie et sociétés*, vol. XXIX, n° 2, automne 1997, p. 139-161.

nous allons observer ce qui s'est fait dans l'histoire de la sociologie et dans une moindre mesure en anthropologie.

Les « conditions sociales » de production de la connaissance sociologique. La localisation sociale et la question des points de vue et des positions sociales

En pratique, nous nous contentions d'enseigner un principe d'analyse très simple : mettre en rapport, pour chaque personne rencontrée, ses discours (que nous avions à enregistrer), ses pratiques (qu'il nous fallait observer) et sa position sociale (qu'il nous fallait reconstituer). Nous échappions ainsi aux querelles entre les tenants de l'analyse de discours et ceux de l'observation des pratiques, tout en étant solidement arrimés dans l'analyse objective des positions sociales (non seulement l'origine de classe, mais la pente de la trajectoire)⁵².

Jean-Michel Chapoulie, spécialiste de la tradition sociologique de Chicago, montre bien que l'histoire des sciences sociales est aussi celle de la « conquête et de l'élaboration simultanées d'objets d'études et de méthodes de documentation⁵³ » ; que l'histoire en particulier de la sociologie empirique ou qualitative tend vers une explicitation de plus en plus grande de ses procédures. Vincent Debaene a d'ailleurs montré qu'à partir des années 1930, le travail de terrain n'est plus seulement appréhendé comme une méthode de « collecte » de données (le folklorique en quelque sorte), mais aussi comme une expérience subjective, « morale », « mentale » ; il est « en tant que tel l'opération de collection »⁵⁴. Cette position méthodologique et théorique correspond au développement de la « psychologie collective⁵⁵ » et est explicite au Québec dans les monographies de Colette Moreux dans les années 1960 où l'importance de la parole d'autrui et l'expérience personnelle de la monographe apparaissent plus centrales que dans les travaux de Léon Gérin et d'Everett-C. Hughes à Drummondville par exemple⁵⁶. Décrire signifie aussi « mettre en jeu le point de vue de l'observateur⁵⁷ ».

52. Florence Weber, « De l'ethnologie de la France à l'ethnographie réflexive », *Genèses*, 4, n° 89, 2012, p. 52.

53. Jean-Michel Chapoulie, « Everett C. Hughes et le développement du travail de terrain en sociologie », *Revue française de sociologie*, vol. XXV, 1984, p. 582.

54. Vincent Debaene, « "Étudier des états de conscience". La réinvention du terrain par l'ethnologie, 1925-1939 », *L'Homme*, vol. 3, n° 179, 2006, p. 39.

55. Jean-Christophe Marcel, « Mauss et Halbwachs : vers la fondation d'une psychologie collective (1920-1945) », *Sociologie et sociétés*, vol. 36, n° 2, automne 2004, p. 73-90 ; Frédéric Parent, « L'École de la Science sociale et l'École durkheimienne de sociologie. Remarques à propos de psychologie collective et d'espace social », *Les Études sociales*, n° 51, p. 11-37.

56. Colette Moreux, *Fin d'une religion*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1969 ; *Douceville en Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1982.

57. En introduction au livre de Gregory Bateson paru originalement en 1936 (*La cérémonie du Naven. Les problèmes posés par la description sous trois rapports d'une tribu de Nouvelle-Guinée* [1936],

Cette explicitation du processus d'enquête de terrain dans les années 1930 n'est probablement pas fortuite, puisqu'en même temps fusent des critiques de l'approche monographique/ethnographique aux États-Unis⁵⁸. En plus de la critique « usuelle » de représentativité d'un seul cas, l'on souligne que l'observation est peu rigoureuse, puisque trop tributaire des caractéristiques des chercheurs. La méthodologie qualitative est ainsi reléguée au statut de démarche de recherche exploratoire alors que le quantitatif permet la vérification⁵⁹. Dans un récent ouvrage, Christian Papinot nous rappelle que la relation d'enquête est une relation sociale d'où l'importance d'explicitier les « conditions de production » des données tout comme la sociologie se donne le projet d'étudier « en quoi les conditions d'appartenance sociale composent des facteurs déterminants des opinions et des pratiques⁶⁰ ». Qu'entendre cependant par « conditions de production des données » ?

Malgré les différences importantes entre les auteurs de ce numéro, le cadre que dresse Florence Weber dans son mode d'analyse « simple » cité en exergue de cette partie, celui de mettre en rapport les discours, les pratiques et la position sociale des personnes, auquel nous incluons explicitement la position des chercheurs, définit bien le domaine commun dans lequel chacune des contributions de ce numéro explore les situations observées, dresse des constats et réflexions afin de s'interroger sur les conditions sociales de production des données et conséquemment la valeur des données ethnographiques produites.

Cheminant en ce sens, l'article de Pudal-Sorignet propose que la démarche ethnographique soit un lieu pour désingulariser les individus en les resituant à travers les groupes auxquels ils appartiennent permettant ainsi d'observer leur individuation sociale. Ce travail long d'une ethnographie qui oscille entre les traces discursives, les traces corporelles et matérielles pour resituer les trajectoires sociales est-il encore possible de le réaliser dans les conditions actuelles

France, LGF Livre de Poche, 1986), Michael Houseman et Carlo Severi estiment « que c'est la première fois qu'un ethnologue montre aussi clairement ce problème » (p. 8).

58. Alvaro P. Pirès, « La méthode qualitative en Amérique du Nord : un débat manqué (1918-1960) », *Sociologie et sociétés*, vol. 14, n° 1, 1982, p. 15-29. Pour plus de développements, voir aussi Jacques Hamel, « Défense et illustration de la tradition monographique dans les sciences sociales au Québec », *Les Études sociales*, n° 51, p. 39-52 et Stéphane Dufour, Dominic Fortin et Jacques Hamel, *L'enquête de terrain en sciences sociales. L'approche monographique et les méthodes qualitatives*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1991.

59. Au moins jusque dans les années 1940, les sociologues de terrain expliciteraient peu, selon Chapoulié, les règles de construction de leur connaissance. Cela changerait à la suite des critiques de Samuel Stouffer, de Paul Lazarsfeld et de Robert K. qui valorisent surtout la construction et l'exploitation de statistiques et de questionnaires.

60. Christian Papinot, *La relation d'enquête comme relation sociale : épistémologie de la démarche de recherche ethnographique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2014, p. 3.

de la recherche universitaire? s'interroge Coton en nous faisant parcourir ses travaux. C'est bien encore ces exigences de ce «simple» principe d'analyse ethnographique qui montre la complexité des «réalités humaines et du fait social» que nous amènent à reconsidérer l'entrevue-discussion entre Nicolas Renahy et Olivier Schwartz. Ce dernier s'interroge notamment sur la tension générée par ce cadre d'analyse visant à saisir au mieux les différentes facettes empiriques d'une «réalité sociale» tout en maintenant la nécessité de cette «montée en généralité» pour faire sociologie, tension souvent mal résolue, c'est-à-dire avec trop d'empressement par les sociologues.

Reste que si l'intérêt de l'ethnographe se situe dans le travail de mise en rapport des discours, des pratiques et des «positions sociales», il faut dans un premier temps faire état de ces rapports, mais aussi tenter de mieux les comprendre et les expliciter. Revenant sur son ethnographie de la militance politique, Adrien Jouan nous rappelle que certaines situations sociales sont aux limites d'un travail de connaissance ethnographique et sociologique, reprenant ici le débat sur les limites sociales de l'observation qu'a déjà marquées Jeanne Favret-Saada avec son étude sur la sorcellerie dans le Beaucage. Plus directement, Michel Messu suggère d'explicitier ces rapports à partir d'un ensemble de distinctions utiles entre l'empirie et l'empirique, les méthodes, les techniques et la méthodologie. L'ethnographie doit selon lui se faire plus analytique par l'étude de ce que nous appellerions les médiations sociales de la production d'une connaissance dont la visée doit être elle aussi mieux définie. Le terrain conçu comme empirie, nous dit-il, nous oblige à penser plus en profondeur les tenants et aboutissants des conditions sociales de la production d'une connaissance ethnographique. Sur ce point, le texte de Christian Papi-not s'avère exemplaire des propos précédents, il suppute les raisonnements justificatifs trop automatiques du temps long utilisés pour affirmer la valeur du travail ethnographique pour en arriver à d'autres considérations méthodologiques.

En guise de conclusion provisoire, Nicole Ramognino nous livre ses réflexions sur la «plus-value» qu'apportent les travaux ethnographiques tels qu'elle la perçoit à travers les diverses contributions de ce numéro. Cette valeur du travail ethnographique s'affirme, nous dit-elle, sans par ailleurs tenir assez compte des opérations cognitives et langagières qui sont déterminantes des statuts possibles des connaissances produites par les chercheurs.

La mise à jour des rapports entre les discours, les pratiques et les «positions sociales» ouvre plus largement la voie à une compréhension des êtres sociaux en termes relationnels c'est-à-dire en termes de localisation sociale, d'espaces et de mouvements. On peut voir, dans plusieurs des textes de ce

numéro, diverses formulations visant à développer des pistes de recherches prometteuses visant à développer ce cadre « simple » d'analyse.

Nous pensons enfin que cette « plus-value » du travail ethnographique sera d'autant plus nécessaire aujourd'hui. Elle sera nécessaire pour ancrer les débats dans la complexité du social que donne à voir le travail ethnographique. Nous pensons notamment aux débats entourant les « standpoint theory » en sciences sociales tant leurs nombreuses formulations font état que ces perspectives sont traversées par de forts enjeux politiques et médiatiques où sont trop absentes les références aux travaux ethnographiques. Les contributions de ce numéro ont le mérite de montrer que la localisation sociale des êtres sociaux est depuis longtemps un des enjeux centraux des différents courants de l'ethnographie.